

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre les caractéristiques de ce Compartiment et les risques y afférents en cas d'investissement. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



RENEWABLE ENERGY – CATÉGORIE: Retail A (EUR) – ISIN: LU0302296149

une catégorie d'actions de RENEWABLE ENERGY (ci-après, le **Compartiment**), un Compartiment de DNB Fund (le **Fonds**).
Le Fonds est géré par DNB Asset Management S.A. (ci-après, la **Société de gestion**).

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectifs

Le Compartiment cherche à investir dans des sociétés dont les services et les technologies contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à obtenir un rendement relatif positif à long terme sans risque excessif.

Politique d'investissement

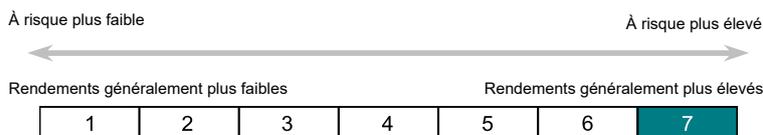
Le Compartiment est un fonds environnemental thématique, déclaré en tant que fonds relevant de l'article 9 du règlement SFDR. Le Compartiment investira généralement dans des actions de sociétés opérant dans des secteurs tels que les Biocarburants, les Économies d'énergie, les Piles à combustible, le Réseau, les Matériaux, la Production d'électricité, le Stockage d'énergie, l'Énergie solaire et l'Énergie éolienne. Le Compartiment peut investir dans n'importe quelle zone géographique.

Le Compartiment investit au moins 51% de ses actifs nets en actions. Le Compartiment peut conclure des opérations de prêt de titres comme indiqué dans le Prospectus.

Les investissements dans d'autres OPCVM ou OPC, le cas échéant, ne dépasseront jamais 10% des actifs nets du Compartiment.

Le Compartiment applique une stratégie gérée activement. L'indice de référence est le WilderHill New Energy Global Innovation Index. Il sert de point de référence du Compartiment pour prélever une commission de performance. Cet indice est composé de sociétés du monde entier spécialisées dans l'énergie propre, les énergies renouvelables, la décarbonisation et l'efficacité énergétique. Le Compartiment a une approche plus large des réponses au changement climatique que son indice de référence et investit donc largement au-delà de l'indice de référence. Le Compartiment prend en compte les notations ESG de fournisseurs externes lorsqu'il filtre les investissements. En cas d'absence de notations externes, nous conduisons une évaluation afin d'attribuer à la société notre propre notation ESG, ceci afin qu'aucune entreprise ne soit dépourvue de notation ESG. En plus des critères environnementaux, le Compartiment applique des critères ESG, fondés sur les Normes des Groupes DNB relatives aux Investissements responsables et sur les normes internationales (pour plus d'informations, veuillez consulter le Prospectus). Les risques et opportunités liés aux facteurs ESG sont intégrés au processus d'investissement et évalués de plusieurs manières: filtrage de l'univers, exclusions, intégration de critères ESG et Propriété active.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Définition de l'indicateur de risque et de rendement

L'indicateur de risque a pour objectif de vous fournir une évaluation de l'évolution du cours des actions. Cette catégorie de risque 7 signifie que le cours de l'action est extrêmement volatile. Par conséquent, le risque de perte et le rendement attendu peuvent être extrêmement élevés. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement «sans risque».

Les données historiques peuvent ne pas constituer des indications fiables sur l'avenir. L'indicateur de risque affiché n'est pas garanti et est susceptible de changer avec le temps. Il n'existe aucune garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.

Raison pour laquelle le Compartiment est classé dans cette catégorie de risque

Le niveau de risque du présent Compartiment reflète principalement les risques de marché découlant d'investissements sur les marchés boursiers internationaux.

La Propriété active est un élément clé de l'approche ESG. L'implication vise à améliorer la performance générale des entreprises en matière de processus liés au développement durable, de quoi éviter une potentielle sous-performance. Parallèlement aux critères ESG, les Gestionnaires de portefeuille sélectionnent les émetteurs sur la base d'une analyse bottom-up fondamentale détaillée, ceci autour de quatre piliers: Modèle commercial et création de valeur, Évaluation relative, Thème et Orientation future attendue de la dynamique. Pour mesurer la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, les Émissions évitées potentielles (PAE) sont utilisées comme indicateur de durabilité. Il convient de noter que, dans le cadre d'une approche d'investissement thématique, l'identification et la quantification d'une activité contribuant à la transition écologique sont soumises à un certain nombre de facteurs susceptibles de limiter la précision de l'analyse. Le Compartiment peut avoir recours à des contrats de change à terme afin de couvrir ses actifs contre les variations de change.

Recommandation: Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 7 ans.

Informations spécifiques sur les actions

Vous pouvez demander la vente de vos actions quotidiennement, sauf dans certaines circonstances (cf. le prospectus).

Le versement de dividendes n'est pas prévu. Tout revenu provenant du portefeuille est réinvesti.

Définitions

Compartiment géré activement: un compartiment pour lequel le gestionnaire a toute latitude pour choisir les titres qui composent son portefeuille, dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement énoncés.

Actions: titres représentant une action participative au capital d'une société.

Instruments dérivés: instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours des actions ou autres valeurs.

Indice de référence: point de référence du Compartiment utilisé pour prélever une commission de performance.

Les risques suivants peuvent ne pas être totalement pris en compte par l'indicateur de risque et peuvent être sensiblement pertinents pour ce Compartiment:

Risque lié aux sociétés: le risque qu'une ou plusieurs sociétés dans lesquelles le fonds a investi rencontrent une quelconque forme de difficulté, entraînant une perte de valeur de ces investissements.

Risque de concentration: le risque qu'un événement ou un changement négatif au sein d'un secteur ou d'une zone géographique en particulier auquel les investissements du fonds sont exposés fasse perdre de la valeur à ces investissements.

Risque systématique: le risque, par exemple, qu'un choc économique ou une instabilité politique sur le marché sur lequel le fonds investit entraîne une perte de valeur de tous les investissements du fonds.

Risque de change: le risque qu'un changement négatif dans une devise à laquelle le fonds est exposé entraîne une perte de valeur des investissements libellés dans cette devise.

Risque lié au développement durable: le risque associé à la survenance d'un événement ou d'un contexte environnemental, social ou de gouvernance qui aurait un impact négatif important sur la valeur d'un investissement donné et qui entraînerait une fluctuation de la valeur.

D'autres risques d'investissement sont précisés dans la partie dédiée aux risques du prospectus.

FRAIS

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement:

Frais d'entrée 5,00%

Frais de sortie Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Veillez vous adresser à votre conseiller financier ou au distributeur pour les frais réels.

Frais prélevés sur le Compartiment sur une année:

Frais courants 1,56%

Frais prélevés sur le Compartiment dans des conditions spécifiques:

Commission de performance

20,00% de toute hausse du rendement excédentaire net du Compartiment excédant l'indice de référence: Indice WilderHill New Energy Global Innovation Index. Le montant maximal de la commission de performance exigible à la fin de l'exercice ne peut pas dépasser 5% de la valeur moyenne du Compartiment.

Le montant effectif des frais facturés au Compartiment au cours du dernier exercice s'élevait à 0,00%.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31 décembre 2021. Celui-ci peut varier d'un exercice à l'autre.

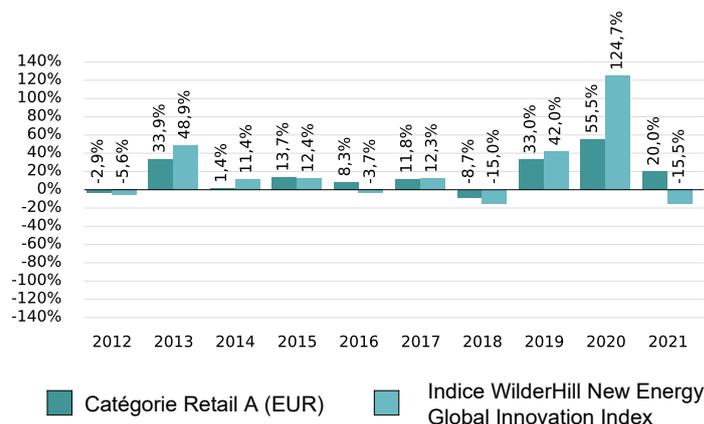
Les frais courants ne tiennent pas compte de ce qui suit:

- commissions de performance et
- coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Compartiment acquitte des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Le calcul de la commission de performance est soumis à un seuil de référence (c'est-à-dire le rendement excédentaire net cumulé le plus élevé qu'une Catégorie ait atteint depuis sa création/réinitialisation), qui doit être dépassé avant qu'une commission de performance ne soit comptabilisée. Une commission de performance pourrait donc être versée lorsque la valeur nette d'inventaire par Action a diminué, bien qu'elle surperforme son indice de référence.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez vous reporter au chapitre «frais et dépenses» du prospectus disponible à l'adresse: www.dnbam.com.

PERFORMANCE PASSÉE



- Le graphique affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance annuelle se calcule après déduction des frais facturés au Compartiment.
- Le Compartiment a été créé en 2007.
- La catégorie d'actions Retail A (EUR) a été lancée en 2007.
- Les performances passées sont calculées en EUR.
- La performance du Compartiment n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est exclusivement destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Société de gestion:** DNB Asset Management S.A., 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, téléphone: +352 45 49 45 1.
- **Dépositaire:** CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.
- **Documentation:** des informations complémentaires sur le Compartiment, y compris le prospectus, les derniers états financiers et les derniers cours des actions sont disponibles gratuitement depuis l'adresse: www.dnbam.com ou au siège social de la Société de gestion.
- **Politique de rémunération:** les précisions sur la politique de rémunération sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion à l'adresse: www.dnbam.com. Cette politique comprend notamment une description (i) du calcul de la rémunération et des prestations accordées au personnel et (ii) des personnes responsables de leur attribution. Une version papier de la déclaration sur la politique de rémunération est disponible gratuitement et sur demande.
- **Fiscalité:** votre régime fiscal pourrait avoir une incidence sur votre investissement, en fonction de votre citoyenneté, de votre lieu de résidence ou de votre nationalité. Pour de plus amples informations, veuillez consulter votre conseiller financier avant d'investir.
- **Responsabilité:** la responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.
- **Séparation des Compartiments:** le Fonds propose plusieurs compartiments dont l'actif et le passif sont juridiquement séparés l'un de l'autre. Le prospectus et les états financiers sont établis pour l'ensemble du Fonds.
- **Échange d'actions:** vous pouvez être autorisé à échanger les actions de ce Compartiment contre des actions d'une autre catégorie ou d'un autre Compartiment du Fonds (le cas échéant). Pour vérifier cette possibilité, veuillez consulter le prospectus.